

SACOR AUDIT

13, rue Auber
75009 Paris

1 **AUDIT ET CONSEIL UNION**

17, rue Joseph de Maistre
75018 PARIS

TRILOGIQ

Société Anonyme

5 rue Saint Simon
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Trilogiq S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société a procédé à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable de l'annexe pour :

- La dépréciation du parc de presses sous utilisées,
- Les dépréciations de titres de participation et des créances rattachées à des participations.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les points 3 et 4 de la note faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 juillet 2018.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

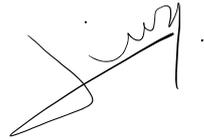
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris le 31 juillet 2018
Les Commissaires aux Comptes

Sacor Audit



Claire DISSEZ

Audit et Conseil Union



Régis REVEL

Comptes annuels

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

SA TRILOGIQ

5 rue Saint Simon
95310 ST OUEN L AUMONE

APE : 3101Z -
Siret : 38745257600029
www.trilogiq.com

 MAZARS

MAZARS LE HAVRE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
15 QUAI LAMANDE

76600 LE HAVRE

Tél : 02 32 74 03 03

Fax : 02 35 21 47 74

Courriel : lehavre@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	5 395 104	5 377 982	17 122	77 987
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	54 140		54 140	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	551 930		551 930	551 930
Constructions	4 379 766	2 299 884	2 079 883	2 406 825
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 724 966	10 124 139	5 600 827	9 460 875
Autres immobilisations corporelles	968 420	802 493	165 927	191 768
Immobilisations corporelles en cours				52 200
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 434 409	3 321 349	1 113 060	1 131 796
Créances rattachées aux participations	5 970 238	1 036 150	4 934 088	6 179 886
Autres titres immobilisés	76		76	76
Prêts				
Autres immobilisations financières	289 231	132 449	156 782	146 354
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	37 768 279	23 094 445	14 673 834	20 199 696
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	293 048		293 048	259 572
En-cours de production (biens et services)	4 267		4 267	52 115
Produits intermédiaires et finis	1 238 748		1 238 748	1 227 478
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	42 633		42 633	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 765 013	482 352	3 282 662	3 457 122
Autres créances	2 057 306		2 057 306	2 020 520
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 000 000		4 000 000	10 000 000
Disponibilités	7 563 537		7 563 537	2 000 577
Charges constatées d'avance (3)	60 272		60 272	75 022
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 024 825	482 352	18 542 473	19 092 406
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	443 033		443 033	315 083
TOTAL GENERAL	57 236 138	23 576 797	33 659 341	39 607 185
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

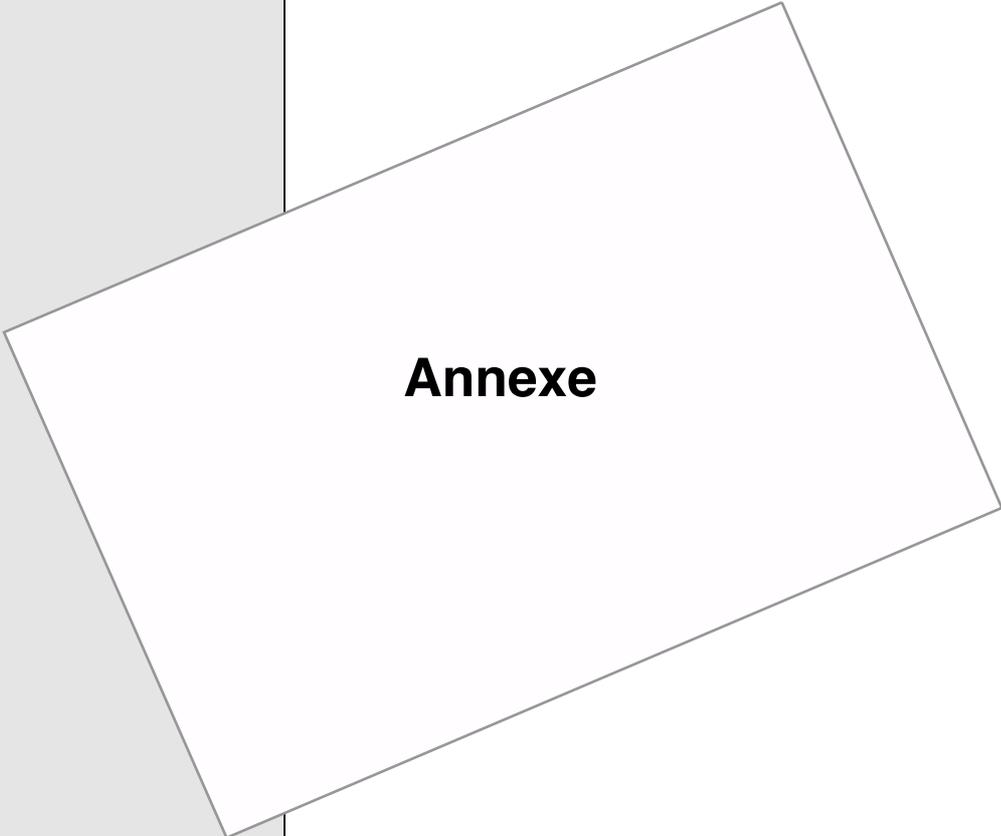
	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 607 000	5 607 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	417 574	417 574
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	560 700	560 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 537 549	6 537 549
Report à nouveau	22 528 758	22 525 950
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 230 244	2 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 421 337	35 651 581
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	442 894	372 083
Provisions pour charges	97 180	76 656
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	540 074	448 739
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 298 319	1 168 124
Emprunts et dettes financières diverses (3)	430 698	472 698
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	90 860	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 184 403	1 144 476
Dettes fiscales et sociales	684 295	714 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 290	6 942
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 697 863	3 506 799
Ecarts de conversion passif	67	65
TOTAL GENERAL	33 659 341	39 607 185
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 052 157	668 333
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 554 846	2 838 466
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	9 518 335	8 776 579
Production vendue (services)	636 998	1 232 349
Chiffre d'affaires net	10 155 333	10 008 928
Dont à l'exportation	6 343 433	5 507 455
Production stockée	-36 578	515 186
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	526 467	146 012
Autres produits	2 558	44 192
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 647 780	10 714 318
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 474 207	4 465 602
Variations de stock	-33 476	15 625
Autres achats et charges externes (a)	2 049 415	2 479 219
Impôts, taxes et versements assimilés	204 111	254 027
Salaires et traitements	2 209 550	2 301 146
Charges sociales	899 764	879 246
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 466 131	2 335 182
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	54 264	608 088
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	20 524	9 780
Autres charges	360 793	48 709
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 705 282	13 396 623
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 057 503	-2 682 305
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	1 079 352	3 022 253
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	41 194	26 297
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		129 724
Différences positives de change	6 882	123 703
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 127 429	3 301 977
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 261 046	406 558
Intérêts et charges assimilées (4)	13 114	118 140
Différences négatives de change	92 803	27 404
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	4 366 963	552 101
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 239 534	2 749 876
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-6 297 037	67 571

Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 057	8 195
Sur opérations en capital	33 050	15 040
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	57 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	92 107	23 235
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	85 673	34 641
Sur opérations en capital	84 953	53 357
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 890 886	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 061 513	87 997
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 969 406	-64 762
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-36 198	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 867 315	14 039 530
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 097 560	14 036 721
BENEFICE OU PERTE	-8 230 244	2 809
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 079 352	3 022 253
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA TRILOGIQ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 33 659 341 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 230 244 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2011-2013

Taux de turnover nul à compter de 50 ans

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 73 151 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 16 292 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1) Abandon de créance TRILOGIQ BENELUX

En octobre 2017, un abandon de créance au profit de la filiale TRILOGIQ BENELUX a été accordé pour un montant de 180 000 euros afin de recapitaliser cette dernière.

2) Dépréciation du parc de presses sou-utilisées

Le résultat exceptionnel au 31 mars 2018 intègre une provision de 1.891 K€ relative à la dépréciation d'une partie du parc de presses à injection plastique. La société a en effet constaté une sous-utilisation de son parc de presses résultant d'un niveau de carnet de commandes inférieur aux objectifs initiaux. La société ne disposant pas à l'heure actuelle de perspectives permettant de résoudre à court terme cette sous-utilisation, elle a décidé de comptabiliser une provision exceptionnelle de 1.891 K€ correspondant à la valeur nette comptable au 31 mars 2018 des presses non utilisées.

3) Dépréciations de titres de participations et créances immobilisées

La société a procédé à la dépréciation des titres de participations pour les filiales dont les capitaux propres étaient négatifs. Les créances rattachées aux titres de participations ont aussi été dépréciées à hauteur de la situation nette négative.

La provision prise en compte sur l'exercice s'élève à 4.085.319 €.

4) Souscription d'un emprunt BPI France d'un montant de 3M€

Un nouvel emprunt a été souscrit au cours de l'exercice pour d'un montant de 3M€ remboursable sur 48 mois auprès de BPI France pour le financement de la transformation numérique de la société.

5) Résolution litige fournisseur BEREZECKI

Le litige avec le fournisseur BEREZECKI a été soldé sur l'exercice via une transaction. En conséquence, la provision pour risques de 57.000 € a été reprise sur l'exercice.

6) Arrêt de l'activité de la filiale TRILOGIQ MAROC

Suite aux difficultés économiques rencontrées par la filiale TRILOGIQ MAROC, la Direction de TRILOGIQ a décidé d'arrêter ses activités au mois de Mai 2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 395 104	54 140		5 449 244
Immobilisations incorporelles	5 395 104	54 140		5 449 244
- Terrains	551 930			551 930
- Constructions sur sol propre	1 609 932			1 609 932
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 776 119		6 285	2 769 834
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 817 366	6 000	98 400	15 724 966
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	633 929	89 995	169 182	554 742
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	393 598	20 080		413 678
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	52 200		52 200	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 835 074	116 075	326 067	21 625 082
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 525 612	4 326 404	1 447 369	10 404 647
- Autres titres immobilisés	76			76
- Prêts et autres immobilisations financières	289 137	94		289 231
Immobilisations financières	7 814 825	4 326 498	1 447 369	10 693 953
ACTIF IMMOBILISE	35 045 002	4 496 713	1 773 436	37 768 279

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué de logiciels acquis et de brevets. Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée de vie prévue, à savoir 3 ou 4 ans pour les logiciels figurant à l'actif.

Immobilisations corporelles

Composants

Les constructions qui ont fait l'objet d'une ventilation en 5 composants au 1er avril 2005 continuent à être amorties comme suit :

- gros oeuvre, représentant 70% de l'ensemble : amortissement sur une durée restante de 20 ans,
- façade, représentant 10% de l'ensemble : amortissement sur une durée restante de 20 ans,
- parkings, représentant 10% de l'ensemble : amortissement sur une durée restante de 20 ans,
- installations générales et techniques, représentant 5% de l'ensemble : amortissement sur une durée restante de 15 ans,
- agencements, représentant 5% de l'ensemble : amortissement sur une durée restante de 20 ans.

Immobilisations financières

Actions propres :

A la clôture, la société détient 20 133 actions propres pour une valeur brute comptable de 271 770 €.

Un test de dépréciation a été réalisé par rapport au dernier cours connu de ces actions à la clôture.

La valeur comptable des actions propres a été ajustée à la valeur boursière de ces dernières par la constatation d'une dotation pour dépréciation.

Cette dépréciation apparaît au bilan pour un montant cumulé de 132 449 €.

Ces actions propres ont été comptabilisées en immobilisations financières, la Direction ayant l'intention de conserver durablement ces titres.

Titres et créances de sociétés liées :

Un test de dépréciation a été réalisé sur les titres et créances des sociétés liées par rapport à situation nette de chaque société liée à la date de clôture.

La valeur comptable de ces immobilisations a été ajustée, le cas échéant, par une dépréciation à hauteur de la situation nette de la société concernée.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
GRAPHIT SYSTEM LIMITED 99999 Worcester	2 971 768	-1 145 043	100,00	-2 533 842
TRILOGIQ ROMANIA S.R.L Pitesti / Jud Arges	215	880 807	100,00	152 431
TRILOGIQ IBERIA S.L.U 08291 RIPOLLET	100 000	-296 586	100,00	-97 678
TRILOGIQ SWEDEN AB 21420 MALMO	9 724	206 287	100,00	-2 565
TRILOGIQ MODULAR SYSTEM INDIA 560105 BENGALORE	84 309	-422 175	100,00	362 444
TRILOGIQ DEUTSCHLAND GMBH 84051 Altheim/Essenbach	25 000	5 599 754	100,00	-169 018
TRILOGIQ BENELUX 9830 Sint-Martens-Latem	205 383	-158 627	100,00	-61 481
TRILOGIQ HUNGARIA Kft 1171 BUDAPEST	9 611	356 809	100,00	-163 863
THE TUBE AND BRACKET CIE Ltd OX16 7 RT OXFORDSHIRE	175 241	753 752	62,16	-127 530
TRILOGIQ CZ S.R.O Praha 8	7 866	571 808	90,00	-207 832
TRILOGIQ METAL VE KIMYA URUNLERI 34912 Pendik ISTAN	10 209	310 359	100,00	205 968
TRILOGIQ ITALIA SRL 20060 Gessate / Milano	110 000	288 450	100,00	-109 349
TRILOGIQ SA (Pty) Limited RSA 60560 Port Elizabeth	68	351 080	100,00	207 502
TRILOGIQ do BRASIL Ltda Valinhos	62 038	1 570 871	100,00	-230 287
TRILOGIQ POLAND SP ZOO 01494 Warszawa	11 875	870 301	100,00	163 546
TRILOGIQ SLOVAKIA 03601 Martin	20 000	668 116	100,00	6 244
TRILOGIQ USA CORPORATION 48150 Michigan	81	2 488 755	100,00	-225 895
TRILOGIQ MAROC 20000 CASABLANCA	883	-150 046	100,00	-156 775
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Les valeurs en euros figurant dans ce tableau proviennent de la conversion des valeurs en devises figurant sur les bilans des filiales.

Les conversions ont été effectuées au cours de change à la date de clôture comptable pour les données "capital" et "capitaux propres hors capital", et au cours de change moyen de l'exercice pour la donnée "résultat du dernier exercice clos".

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 317 117	60 865		5 377 982
Immobilisations incorporelles	5 317 117	60 865		5 377 982
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	992 684	77 196		1 069 880
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	986 543	248 038	4 577	1 230 004
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 356 491	1 954 357	77 595	8 233 253
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	487 507	89 358	158 942	417 923
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	348 252	36 318		384 570
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 171 477	2 405 266	241 113	11 335 630
ACTIF IMMOBILISE	14 488 594	2 466 131	241 113	16 713 612

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 142 059 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 970 238		5 970 238
Autres	289 231		289 231
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 765 013	3 765 013	
Autres	2 057 306	2 057 306	
Charges constatées d'avance	60 272	60 272	
Total	12 142 059	5 882 591	6 259 468

A la date de clôture, les créances clients sont composées de créances intra-groupe pour 3 004K€ dépréciées à hauteur de 482K€ soit 16%.

Produits à recevoir

	Montant
CREANCES SUR DEPOTS ET CAUTIONNEMEN	11
CLIENTS FAE	5 600
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	55 881
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 168
Total	64 660

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 607 000,00 euros décomposé en 3 738 000 titres d'une valeur nominale de 1,50 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 738 000	1,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 738 000	1,50

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 12/09/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	22 525 950
Résultat de l'exercice précédent	2 809
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	22 528 758
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	22 528 758
Total des affectations	22 528 758

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2018
Capital	5 607 000				5 607 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation	417 574				417 574
Réserve légale	560 700				560 700
Réserves générales Réserves réglementées	6 537 549				6 537 549
Report à Nouveau	22 525 950	2 809			22 528 758
Résultat de l'exercice	2 809	-2 809	-8 230 244		-8 230 244
Dividendes					
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	35 651 581		-8 230 244		27 421 337

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	57 000		57 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	315 083	127 811			442 894
Pensions et obligations similaires	76 656	20 524			97 180
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	448 739	148 335	57 000		540 074
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 524			
Financières		127 811			
Exceptionnelles			57 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 607 004 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 298 319	1 246 161	2 052 157	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	430 698	430 698		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 184 403	1 184 403		
Dettes fiscales et sociales	684 295	684 295		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 290	9 290		
Produits constatés d'avance				
Total	5 607 004	3 554 846	2 052 157	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	869 925			
(**) Dont envers Groupe et associés	430 698			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 430 698 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 629 574	3 848 350	1 292 387
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 629 574	3 848 350	1 292 387

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 847
Dettes fiscales et sociales	521 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	9 290
Total	644 490

Notes sur le bilan

Autres informations

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion liés à l'évaluation en monnaie nationale euros d'éléments exprimés en monnaie étrangère

	Montant
Ecarts de conversion Passif - Dettes fournisseurs	67
Ecarts de conversion Actif - Dettes fournisseurs	207
Ecart de conversion Actif - Immobilisations financières	442 827
TOTAL	443 101

Actions propres

En compte 2771 ou 2772 à la date de clôture de l'exercice :

- . En nombre : 20 133
- . En valeur : 271 770 euros
- . Montant de la dépréciation : 132 449 euros
- . Dépréciation qui serait constatée en application des règles d'évaluation pour les titres immobilisés.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	60 272		
Total	60 272		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers de participation	1 079 352	3 022 253
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41 194	26 297
Reprises sur provisions et transferts de charge		129 724
Différences positives de change	6 882	123 703
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 127 429	3 301 977
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 261 046	406 558
Intérêts et charges assimilées	13 114	118 140
Différences négatives de change	92 803	27 404
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	4 366 963	552 101
Résultat financier	-3 239 534	2 749 876

Le déficit financier s'explique principalement par la dotation pour dépréciation des titres et créances immobilisées de la filiale Graphit Systems Limited pour 3 625 211 €.

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 057	8 195
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 050	15 040
Reprises sur provisions et transferts de charge	57 000	
Total des produits exceptionnels	92 107	23 235
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85 673	34 641
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	84 953	53 357
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 890 886	
Total des charges exceptionnelles	2 061 513	87 997
Résultat exceptionnel	-1 969 406	-64 762

Dépréciation exceptionnelle des presses ayant un taux d'utilisation nul : 1 891K€

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-6 370 188	-109 349	-6 260 839
+ Résultat exceptionnel	-1 969 406		-1 969 406
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-8 339 593	-109 349	-8 230 244
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'économie d'impôt de 109 349 euros est constituée par les éléments suivants :

- Dégrèvement d'IS : 36 198 euros
- CICE : 73 151 euros

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 3 384 209 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 138 565
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 138 565
C. Déficits reportables	9 014 064
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	3 384 209
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	8	
Ouvriers	12	
Total	49	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le DIF est remplacé à compter du 1er janvier 2015 par le compte personnel de formation. Les heures accumulées au 31 décembre 2014 au titre du DIF peuvent être utilisées jusqu'au 31 décembre 2020.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : TRILOGIQ SA

Forme : Société anonyme

Au capital de : 5 607 000 euros

Adresse du siège social :
5 rue Saint Simon
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 180 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 97 180 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .